

# Brief Nr. 85

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **13 (1907)**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vous tirerois apparemment sur plusieurs baillages à Paque. Castellen est plus considerable qu'on croit, à ce qui m'a dit M. *Effinger* de *Wildegg* le père. Il doit avoir valu 10000 Livres par an à M. *Morloth*. On y a fort peu à faire et vous auriés là des chambres pour placer une dixaine de mille volumes sans le moindre embarras.

Brugg ce 22 Mars 1756.

*Zimmermann.*

85.

(Bern Bb. 50, Nr. 30).

J'étois très mortifié d'apprendre que vous aviés la goutte. Assurement ce n'est pas par vos pechés que vous l'avés merité.

M. *Bousquet* n'a rien envoyé à M<sup>e</sup> *Meley*. Il lui appartient bien d'être chiche avec ses copies. Je n'ai point traduit *Muhlmann* pour donner à M. *Bousquet* une marque de mon devouement. Je me serois fort bien passé de traduire ce *Muhlmann* et ses pieces qui sont entré dans le recueil de vos ouvrages, si vous ne l'aviés souhaité d'un coté, et si de l'autre M. *Jenner* ne m'eut pas écrit en votre nom Monsieur que ma peine me sera payée. Une traduction ne mene absolument à rien qu'à un peu d'argent, un traducteur de *Pockocke* (?) pourroit être un grand sot s'il n'avoit fait autre chose. Mais il est desagreable de passer pour un auteur à gage pendant qu'on n'est point payé de son travail.

Il paroît que la S. R. de *Gottingue* sera peu à peu une colonie que M. *Gesner* peuplera. Ce seigneur *Hamberger* m'a toujours eu la

fisionomie (*sic!*) d'un grand genie, si le genie consiste à amasser des passages des anciens auteurs, sur quelques bagatelles indignes de l'attention des modernes.

Le prix d'un Saum de vin de Castellen est de 14 à 15 gouldes. M. Morloth a vendu le sien l'an 1753 pour 11 gouldes, on en vend aussi quelquefois pour 24 et souvent pour 18 et 20 surtout le rouge qui est excellent.

Un Maister de blé se vend pour 8 à 10 gouldes, actuellement le prix est à 8, mais on en tire moins de Rernen à proportion cette année.

Un Viertel Rernen se vend à 18 à 20 et quelquefois à 30 baches.

Un homme qui a eu entre ses mains les écrits de M. Morloth assure que l'année 1755 lui a valu 14000 livres. M. *Tribolet* fils du Sand-schreiber que j'ai consulté sur tout cela m'a assuré qu'il prendroit ce baillage à ferme année pour année pour 10000 Livres. M. *Effinger* de Wildegg peut vous dire que les revenus en ont été porté à 17000 Livres. M. *Tribolet* a donné sur tout cela nouvellement un memoire à M. *Ditlinguer* de Wildenstein qui l'a demandé pour un de ses amis, mais peutêtre en fera-t-il mystère ou veut faire passer ce baillage pour moins lucratif qu'il n'est pour empecher le nombre des pretendants.

Je suis bien fâché de la mort de M<sup>e</sup> *Darjes* et je fais de tout mon cœur mon compliment de condoléance à M<sup>e</sup> votre Epouse.

Ma femme se loue infiniment de la façon gracieuse et charmante avec laquelle l'a reçu M<sup>e</sup> votre Epouse. Mais j'étois fâché de ce qu'elle n'avoit pas eu l'honneur de vous voir aussi. Je lui ai dit de vous faire une visite Monsieur près de votre lit.

Ma femme m'écrit que l'histoire de votre vie est défendue à Berne. Je lui réponds: N'en croyés rien.

Je fais bien des vœux pour votre rétablissement ayant l'honneur de me dire etc.

Brugg ce 7 Avril 1756.

*Zimmermann* Dr M.

Le 8 Avril.

Je viens de recevoir une lettre de ma femme; elle me dit qu'elle a eu le bonheur de vous voir et que vous la reçutes Monsieur avec une bonté et une amitié qu'elle n'oubliera de sa vie. Cela me fait un bien grand plaisir et je vous ai mille et mille obligations des attentions que vous daignés avoir pour nous.

Vous avés eu la bonté Monsieur de demander si j'étois content? Oui par la grace de Dieu je le suis et je le suis plus que jamais. Tout ce qui me donne quelque degout de tems en tems, c'est la petitesse d'esprit excessive of my citizens, mais ce ne sont pas des chagrins. La pratique qui donne tant de chagrins à Berne et qui traîne tant de desagrements avec soi, n'en a presque point pour moi ici. Je ne me flatte pas d'être plus heureux dans mes cures qu'un autre, je ne

crois pas qu'on soit sur cet article là plus sage ici qu'ailleurs, mais pourtant la chose est-elle vraie. —

Voulés-vous être aux prises avec Gottsched pour avoir fait entrer une certaine note dans vos opuscules où il est appelé *Leipziger Sprachlehrer*? Et cette autre note qui precede celle-ci fait un contraste singulier quand on suppose qu'elle vient de votre part. Il me semble que l'un et l'autre auroit dû être rayé.

86.

(Bern Bb. 50, Nr. 33).

Les affaires vont bien que vous êtes du moins en état d'écrire. Je souhaite de tout mon cœur que vous soyés entièrement retabli au plutot.

Je crains très fort que Castele ne soit pas un baillage digne de vous. M. Tribolet me dit qu'il vaut année commune frais faits 10000 L., mais on n'entend ici que ce qui regarde la culture des terres, et point la subsistance du baillif. Mais comme j'ai eu l'honneur de vous dire on a vu monter les revenus jusqu'à 14000 jusqu'à 17000 L. Les frais de la culture pour les vignes par ex. sont de 1000 L. par an. L. L. E. E. ont quelquefois fait une gratification de 100 Cronos à cet egard là.

La moitié des 10000 Liv. sont presque des revenus fixes. Le reste change.

On ne peut pas juger exactement des revenus par les contes. Souverains Mess. les baillifs